



# Communauté d'Agglomération d'Orléans

## Construction du bassin d'orage enterré de LAMBALLE



### PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU BASSIN D'ORAGE

Débit entrant	11 880	m <sup>3</sup> /h
Débit de refoulement	1 440	m <sup>3</sup> /h
Capacité	6 500	m <sup>3</sup>
Budget	4 130 000	euro TTC

### DESCRIPTIF GENERAL

Cet aménagement urbain novateur se situe sous le parc des sports Benoît Frachon sur la commune de Fleury-les-Aubrais.

Sa conception lui permet de réguler le réseau d'eau pluviale et d'être capable de stocker un événement pluvieux décennal pour éviter les débordements réguliers.

Il assure dans le même temps un rôle de dépollution en effectuant un prétraitement des effluents afin de réduire les déversements dans le milieu naturel récepteur.



Bassin d'orage de LAMBALLE



L'installation comprend :

- Un prétraitement des effluents,
- Deux compartiments de rétention enterrés,
- Nettoyage par hydroéjecteur du compartiment,
- Une désodorisation physico-chimique de l'ouvrage de 5 300 m<sup>3</sup>/h,
- Un système de régulation multi paramètres,
- Une insertion architecturale, paysagère et culturelle du site.



<b>Concepteur - Constructeur</b> 	<b>Génie Civil</b> 
---	--

Mise en service en 2008